SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 19 JUIN 2022 6 ÉME CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Lionel Royer-Perreaut

Suppléante EMMANUELLE CHARAFE



Car ne nous y trompons pas : tout me sépare de ceux qui proposent de fracturer la France, là où nous souhaitons la rassembler.

Je refuse que les extrêmes de tous bords n'altèrent notre cohésion nationale par leurs propos haineux incitant à l'anarchie et à la désobéissance républicaine en passant par la stigmatisation et le repli identitaire.

Ils mettent en danger le pacte social républicain.

Emmanuelle Charafe et moimême sommes à vos côtés dans les 9ème et 10^{ème} arrondissements de Marseille. Nous vivons avec vous les problèmes du quotidien.

Notre volonté, c'est de **porter votre voix** à l'Assemblée nationale et être force de proposition sur les enjeux qui touchent notre territoire.

Nous voulons **rénover nos** services publics dans trois missions essentielles : protéger, éduquer, soigner. Nous voulons plus de sécurité, un meilleur système éducatif, et un système de santé rénové et humanisé, pour vous offrir les services publics que l'on vous doit.

C'est aussi les agents publics qu'il faudra revaloriser à tous points de vue : les policiers, les gendarmes, les militaires, les **personnels** pénitentiaires, les enseignants, les AESH, les ATSEM, tous les personnels soignants... travaillerons notamment sur la situation de l'hôpital avec l'expertise de ma suppléante Emmanuelle Charafe, cancérologue à l'IPC et professeure de médecine.

Nous nous engageons pour la souveraineté industrielle. Pour retrouver l'excellence française, nous encouragerons la relocalisation des industries de production en France. Il faudra poursuivre les efforts de formation en renforçant le nombre de places dans les filières stratégiques pour accompagner les besoins.

Pour mieux vivre par le travail, nous accompagnerons au mieux les entrepreneurs et les salariés. Nous soutiendrons le triplement de la prime « Macron » sans charges ni impôts pour les salariés et la baisse des charges pour les indépendants.

Dimanche, faites le choix de la proximité.

Faites le choix de la confiance.

Avec vous. Pour vous. Pour nous tous.

Lionel Royer-Perreaut

Lion Post Ferr



Lionel Royer-Perreaut

Maire des 9^{ème} et 10^{ème} arrdts de Marseille

Engagé à vos côtés depuis 2014 en tant que maire de secteur, Lionel Royer-Perreaut se présente à vos suffrages pour porter à Paris la voix de Marseille

Il sera le député qui saura défendre et protéger les Marseillais et nos arrondissements.



Emmanuelle Charafe

Cancérologue, professeure de médecine

Spécialiste de la santé, de l'enseignement supérieur et de l'économie de la santé, Emmanuelle Charafe a déjà pu apporter son expertise précieuse dans ces domaines stratégiques pour notre circonscription.

Le 19 juin, donnons une majorité à la France.

Nos priorités pour Marseille et les Marseillais

Le Président de la République a annoncé le plan Marseille en Grand l'année dernière et les premières traductions concrètes sont d'ores et déjà arrivées. Plus de moyens pour nos transports, plus de moyens pour notre sécurité, plus de moyens pour nos écoles, plus de moyens pour la lutte contre l'habitat insalubre, plus de moyens pour nos hôpitaux...

Emmanuel Macron veut donner à Marseille les moyens de réaliser ses ambitions au service des Marseillais.

Voilà l'engagement du Président de la République. Mon engagement, c'est que nos arrondissements ne soient pas oubliés.

→ **Pour mieux vous protéger.** Lionel Royer-Perreaut s'est battu auprès du gouvernement pour sauver le commissariat de Mazargues et a été entendu.

Il est primordial que votre député puisse être entendu.

- → Pour mieux se déplacer dans nos quartiers. Nos arrondissements méritent des investissements pour des transports en commun lourds : le tramway vers la Rouvière, le métro vers Saint-Loup...
- → Pour combiner mobilité et environnement. Je veux que l'État cofinance l'enterrement du Boulevard Urbain Sud au droit du parc de la Mathilde et des jardins familiaux de Joseph Aiguier
- → Pour plus de proximité. Dans le cadre de la future réforme de la Métropole, Lionel Royer-Perreaut se bat pour obtenir plus de proximité et d'efficacité pour l'entretien de la voirie et la propreté de nos rues par une réforme de la loi Paris-Lyon-Marseille (PLM).